

REGLEMENT PARTICULIER

33^{ème} rallye régional du 14 JUILLET Coupe de France des rallyes coefficient 2 13 / 14 JUILLET 2016

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 30 MAI 2016.
Ouverture des engagements :	lundi 30 MAI 2016.
Clôture des engagements :	lundi 4 JUILLET 2016 à minuit.
Parution du road-book :	samedi 9 JUILLET 2016.
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 9 JUILLET 2016, dimanche 10 JUILLET 2016 et mercredi 13 JUILLET 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Vérifications des documents et des voitures :	mercredi 13 JUILLET 2016 de 16h30 à 21h30.
Lieu :	préau de l'école, Avenue du Breuchin à RADDON et CHAPENDU. (face à l'église)
Heure de mise en place du parc de départ :	mercredi 13 JUILLET 2016 à 16h15.
Lieu :	CC des 1000 étangs, 7 Avenue du Breuchin, 70280 RADDON
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs:	mercredi 13 JUILLET 2016 à 18h30.
Lieu :	préau de l'école, Avenue du Breuchin à RADDON et CHAPENDU. (face à l'église)
Publication des équipages admis au départ, des heures et ordre de départ du rallye :	mercredi 13 JUILLET 2016 à 22h30.
Lieu :	préau de l'école, Avenue du Breuchin à RADDON.
Briefing des pilotes prioritaires:	écrit
Départ du rallye	jeudi 14 JUILLET 2016, à 8h00 CC des 1000 étangs,
Arrivée du rallye :	jeudi 14 JUILLET 2016, à 16h18 CC des 1000 étangs,
Publication des résultats du rallye :	jeudi 14 JUILLET 2016, 30 minutes après l'entrée du dernier concurrent au parc fermé.
Lieu :	CC des 1000 étangs,
Vérification finale le :	jeudi 14 JUILLET 2016 à l'issue de l'épreuve.
Lieu :	garage DORMOY FORD, 70300 FROIDECONCHE.
Remise des prix :	jeudi 14 JUILLET 2016 à 19h30.
Lieu :	CC des 1000 étangs, 7 Avenue du Breuchin, 70280 RADDON ET CHAPENDU ou au gymnase en cas de pluie.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 13 et 14 JUILLET 2016 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la Communauté de Communes des 1000 étangs et de la commune de RADDON ET CHAPENDU, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé :

33^{ème} rallye régional du 14 JUILLET

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté sous le numéro RR 44 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro RR 402 en date du 18 avril 2016.

Comité d'Organisation

Président :	Patrick CHOLLEY
Membres :	ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye, Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone :	03 84 75 78 42
Fax :	09 71 70 68 60
Permanence du Rallye :	Préau de l'école, avenue du breuchin, 70280 RADDON. le mercredi 13 JUILLET 2016 de 16h00 à 22h30 et le jeudi 14 JUILLET 2016 de 7h00 à 23h00.

Organisateur technique

Nom :	ASA LURONNE
Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

Président :	Gérard SIMON	licence 0419/12017
Membres :	Claude CONDAMIN	licence 0308/122813
	Jean-Pierre SIMON	licence 0409/2746
Directeur de Course :	Hubert BENOIT	licence 0411/3617
Directeur de Course Adjoint :	Daniel BLANQUIN	licence 0308/1941
DC/PC/ES	Denis DUROC	licence 0405/148050
DC/PC/ES	Jan-Hug HAZARD	licence 0304/1505
DC/ES	Thierry COURANT	licence 0409/16140
Adjoint	David POUPON	licence 0416/36906
DC/ES	Gérard FINQUEL	licence 0405/1913
Adjoint	Régis BOITEUX	licence 0411/11046
Tricolore	Michel PISSARD	licence 0409/5461
Balai	Claude PETOT	licence 0409/3614
Responsable du parc		
Responsables des commissaires	Germain CHIPPAUX	licence 0409/1299
	Marianne BASSO	licence 0409/222364
Chrono départ ES	Etienne GROSJEAN	licence 0409/197829
Chrono départ ES	Sylvie FAIVRE	licence 0405/11039
Chrono Arrivée ES	Martine REVERCHON	licence 0409/14505
Chrono Arrivée ES	Michèle CHOLLEY	licence 0409/9462
Chrono Arrivée ES stagiaire	Jocelyne BRESSON	licence 0409/201317
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Commissaire Technique responsable :	Laurent QUERY	licence 0412/212893
Commissaires Techniques :	André LALLEMAND	licence 0411/55989
	Raphaël PELLICCIA	licence 0421/214364
	J.Louis REVERCHON	licence 0421/6835
	Serge BULLIER	licence 0409/19678
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Elisabeth LOUIS	licence 0313/1287
	Monique FRANCE	licence 0409/29181
Chargés des relations avec la presse :	Pascal ROY	licence 0409/6829

1.2P. ELIGIBILITE

Le 33^{ème} Rallye régional du 14 JUILLET compte pour la coupe de France des rallyes 2016 coefficient 2, les challenges LSA BFC 2016, les challenges ASA Luronne 2016, les challenges STIP PRE / SERROUX et VED 2016.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA, leur heure de convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le mercredi 13 JUILLET 2016 de 16h30 à 21h00 au préau de l'école, avenue du Breuchin à RADDON ET CHAPENDU.

Les vérifications techniques auront lieu le mercredi 13 JUILLET 2016 de 16h30 à 21h30 au préau de l'école, avenue du Breuchin à RADDON ET CHAPENDU.

Les vérifications finales seront effectuées : garage DORMOY FORD à FROIDECONCHE.

Adresse : 32 Avenue du Breuchin.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 33^{ème} rallye régional du 14 JUILLET doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 4 JUILLET 2016 à minuit.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 290 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 265 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2.7P. Briefing des pilotes : écrit et distribué aux vérifications administratives.

3.3P. Ordre de départ : conforme au règlement standard de la FFSA, il est celui des numéros de compétition, le plus petit partant en tête

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les espaces prévus à cet effet à RADDON, suivant le plan fourni dans le road book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 33^{ème} Rallye régional du 14 JUILLET représente un parcours de 104.4 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 41.4 kilomètres.

Les épreuves spéciales sont : ES 1, 3 et 5 : Saint Colomban de 5.7 km
ES 2, 4 et 6 : La Bruyère de 8.1 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :

- samedi 9 JUILLET 2016, dimanche 10 JUILLET 2016 et mercredi 13 JUILLET 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA. Les temps sont pris au 1/10.

ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
SCRATCH	300€	200€	100€	
GROUPES	100€	60€	30€	2 ^{ème} si au moins 5 partants 3 ^{ème} si au moins 10 partants
CLASSES	+ de 10 partants	270€	170€	110€
	8 à 10 partants	270€	170€	
	1 à 7 partants	270€		
EQUIPAGE 100% FEMININ	200€	Moins de 3 partants 50%		

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le jeudi 14 JUILLET 2016 au parc fermé, à 19h30. En cas de pluie, elle aura lieu au gymnase de RADDON à la même heure. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr